coup d'pouce

CODOC

Bulletin pour la formation forestière
N° 1 · avril 2007

Pleins feux

Façonner son propre parcours

Il devient de plus en plus importatnt que les personnes en recherche d'emploi sachent présenter l'ensemble des connaissances et du savoir-faire qu'elles ont acquis. L'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (FRM-VSSM) a fait des premières expériences positives avec un dossier appelé «apprentissage.doc». Cet instrument permet de recenser les compétences personnelles de façon ciblée et de les cataloguer dans un document. Cette démarche aide notamment les apprentis moins performants à renforcer leur confiance en eux et augmente leurs chances de succès dans les postulations.

Imaginez qu'à l'école, vous n'ayez pas été des plus brillants élèves, que vos notes de travaux écrits aient été en général mauvaises et que vos dictées se soient surtout distinguées par la quantité de rouge sur les copies corrigées. Vos camarades ont d'abord eu un peu pitié de vous, puis ils sont passés à la moquerie, avant de vous considérer simplement comme un cancre. Vous ne supportiez plus de vous entendre répéter «tu es trop paresseux» ou «tu dois faire des efforts». Comment auriez-vous réagi à des événements aussi négatifs?

Suite en page 3

Sommaire

1 Façonner son propre parcours

2 Editorial

3 Suite pleins feux

4 Cours à option Portfolio

Calendrier des cours 2007

5 Entretien: Marcel Lacroix

6 Introduction de l'ordonnance sur la formation

7 Actualités CODOC

En bref

8 Votre opinion s'il vous plaît!

Impressum

Editeur: CODOC coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
admin@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et Rolf Dürig (rd)
Traduction: Monique Dousse
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Le prochain numéro du coup d'pouce paraîtra en août 2007.
Délai rédactionnel: 30 juin 2007

Editorial

Le candidat peut agir sur ses chances de réussite

Une nouvelle brochure «Qu'est-ce qu'une bonne candidature?» des offices régionaux de placement (ORP) donne des conseils pratiques pour la recherche d'emploi. Ce document contient l'exemple concret d'un dossier de candidature, d'un curriculum et d'une fiche de références. Il donne des informations sur la recherche d'emploi par téléphone et sur le comportement à adopter avant et pendant l'entretien d'embauche. Sur le plan pratique, tout semble ainsi clairement décrit. Mais qu'est-ce qui distingue une bonne candidature d'une autre moins bonne?

La réponse se trouve chez la personne en recherche d'emploi elle-même. Quiconque connaît ses propres atouts écrit non seulement des lettres de postulation plus convaincantes, mais se présente aussi de façon plus posée. Nous avons malheureusement la tendance à souligner nos propres déficits. L'école favorise en partie cette attitude, en notant les élèves dans un petit nombre de branches, comme si l'être humain ne consistait qu'en un bulletin de notes. Alors que l'on sait depuis très longtemps déjà que même un élève faible dans les langues ou en mathématiques peut devenir un artisan très apprécié sur le marché du travail.

Il faut fondamentalement changer cette façon de penser. Certaines écoles professionnelles recherchent déjà activement de nouvelles solutions, parfois avec le soutien des associations professionnelles. L'idée du portfolio semble la plus prometteuse, car cette approche aidera les apprenants à prendre conscience de la richesse de leurs compétences. Tout cela semble simple et facile – la mise en œuvre présente cependant quelques obstacles à surmonter.

Andrea De Micheli, ing. forestier EPFZ, formateur CH-Q

* *La brochure est disponible et peut être télécharger à partir de www.codoc.ch/content/download.html*

Le dossier d'accompagnement de carrière «apprentissage.doc», développé par l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (FRM-VSSM), en collaboration avec CH-Q, se penche sans tabous précisément sur de telles questions. Le classeur est composé de plusieurs parties: un portfolio personnel (portefeuille de compétences), un dossier de candidature et un dossier de qualification qui regroupe systématiquement les attestations et autres certificats.

Avant de prendre conscience de leurs compétences, les apprenants jettent un coup d'œil rétrospectif sur les étapes de leur vie. Ils décrivent par écrit ou par une représentation graphique ce qu'ils ont vécu jusqu'à présent. Les événements que l'apprenant ne souhaite pas partager avec d'autres ne sont pas notés. Durant les cours d'enseignement professionnel, on échange les résultats en petits groupes, on se demande par exemple: «Quelle réaction cet événement provoque-t-il en moi?»

Les erreurs ne doivent pas s'interpréter comme des événements négatifs

Grâce à ces réflexions émergeant du groupe, les apprenants analysent ensuite leur parcours. Ils apprennent à poser un regard sur eux-mêmes et commencent ainsi un processus qui les mène à prendre conscience que leurs propres activités et comportements influencent fortement leur carrière professionnelle.

Les jeunes en formation analysent périodiquement et soigneusement des unités de formation acquise à l'école ou dans l'entreprise et prennent conscience de leurs compétences. Les erreurs qu'ils commettent dans leur quotidien professionnel ne sont plus des éléments jugés négativement, mais deviennent des objets d'observation et des occasions d'apprendre.

Les réflexions se concentrent sur le lien qui existe entre savoir et savoir-faire. C'est lorsqu'il sera possible de passer des connaissances à l'action que l'on pourra aussi planifier sa carrière et réussir dans l'entreprise.

Le dossier de candidature: une préparation idéale pour la vie professionnelle

Les apprenants, grâce à la description précise de leurs compétences, augmentent beaucoup leurs chances de réussir un entretien d'embauche. La dernière partie du document «apprentissage.doc» est consacrée au dossier de candidature. On y trouve des chapitres tels que «Portrait personnel» ou «L'entretien d'embauche», qui permettent de se préparer par écrit et par oral à l'entrée dans le monde du travail.

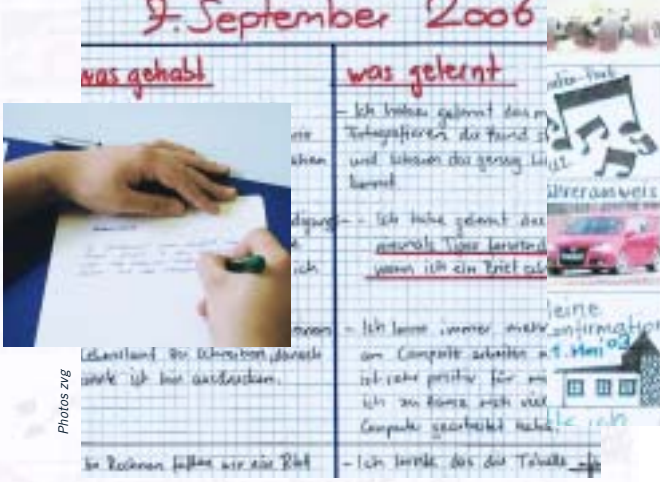

Photos zvg

Toutes les personnes concernées par la formation de l'apprenant ont un rôle à jouer dans la réalisation de ce document. C'est ainsi qu'on y trouve des passages du journal de travail concernant des cours interentreprises ou effectués dans l'entreprise et qui font aussi partie de l'examen final.

Le dossier d'accompagnement de carrière demande une participation active de tous

La décision d'introduire ce classeur dans la formation revient aux écoles professionnelles dans le cadre de l'enseignement de la culture générale. La gestion de cet instrument est exigeante pour le formateur. Des apprenants, on attend qu'ils acceptent de s'ouvrir et de réfléchir ensemble. Cette démarche peut générer des résistances, qu'il faut alors accepter. Car le développement de ce dossier est basé sur les propres ressources des apprenants comme des formateurs, ce qui est assez nouveau pour tous dans notre système scolaire. Avec le temps, les apprenants se rendent compte cependant des avantages liés à cet instrument de travail, ils gagnent de la confiance en eux et apprécient même de plus en plus la démarche.

Bientôt un classeur spécial pour diverses professions

La société CH-Q va publier cet été un classeur qui s'inspire largement du projet de la FRM/VSSM. Un projet se déroule également en Suisse centrale, avec la participation de 6 cantons et de 30 classes pilotes. Le nouveau classeur CH-Q sera mis en œuvre dans diverses professions après les vacances d'été. Les apprentis forestiers-bûcherons pourront donc probablement bientôt profiter de ce nouveau document utile au développement de leur carrière.

C'est l'apprenant qui reste essentiellement responsable de décrire lui-même ses propres compétences. Lui seul peut se positionner de façon efficace sur le marché du travail, grâce à son esprit d'entreprise et à ses efforts.

Urs Stucki, responsable du secteur Mesures d'appui pédagogique
Centre de formation professionnelle d'Interlaken (bzi)

L'autoréflexion plus exigeante que prévue

Des apprentis forestiers-bûcherons de 3e année ont participé à un cours pilote organisé par l'école professionnelle de Winterthur. Durant cinq après-midi, ils ont tenté de s'approprier un nouvel outil, afin de pouvoir mieux définir leur potentiel sur le marché du travail. Une opération qui ne fut pas des plus simples.

Qui peut m'aider à savoir ce que je suis vraiment capable de faire? Je peux questionner mes collègues ou mon chef. Ils présenteront des avis déjà connus, mais donneront aussi des réponses bien surprenantes, nouvelles pour moi. Mais il est encore plus efficace de se questionner soi-même. Je m'installe et prends mon temps, passe en revue ma vie et mes réalisations, systématiquement. C'est là un travail ardu, qui exige du temps et de l'exercice.

L'annonce du cours était attirante, pas étonnant que 13 apprentis forestiers-bûcherons y aient répondu: «Les participants analysent leur propre savoir-faire (compétences) et l'expriment par écrit. Le ‹papier-valeur› qui en ressort – il s'agit véritablement d'un reflet de sa valeur sur le marché du travail – est introduit dans le portfolio (dossier de compétences). De cette façon, les participants peuvent réagir rapidement aux offres d'emploi et faire preuve de confiance en eux lors des entretiens d'embauche.» Qui n'aurait pas envie de répondre à cette offre?

J'ai des compétences que je ne connais pas!

Les 13 apprentis forestiers-bûcherons ont travaillé sur un projet de classeur de candidature personnel, conçu spécialement pour ce cours et inspiré du document de CH-Q. Les participants ont été priés de se pencher sur leur passé, à l'aide de fiches de travail. Non seulement le travail et la formation scolaire étaient pris en compte, mais aussi les loisirs. Des résultats surprenants sont apparus sur ce dernier point. Un participant occupe par exemple son temps libre à gérer son propre troupeau de moutons, un autre répare des machines agricoles, d'autres s'engagent dans les travaux de la ferme, ou en tant que musicien sur scène ou encore en tant que disc-jockey. Si l'on rassemble toutes les compétences professionnelles et les compétences clés exprimées (compétences méthodologiques, sociales et personnelles), il apparaît alors un profil d'une richesse étonnante, qui va surprendre plus d'un chef du personnel.

L'utilisation du dossier d'accompagnement de carrière demande de l'exercice

Résultats de l'expérience: les cinq après-midi prévus n'étaient pas suffisants pour épuiser le sujet. Les apprentis ont rencontré des difficultés à analyser leurs propres prestations ou à les diviser en étapes de travail. Ce type de réflexion semble être nouveau pour eux. Ils ne parviennent à reconnaître leurs compétences clés et à exprimer leur potentiel que de façon rudimentaire. Et il s'agit justement des domaines qui sont de plus en plus demandés dans le monde du travail. Extrait d'une offre d'emploi récente: «Vous êtes performant, en bonne condition physique, vous avez le sens du travail en équipe, vous aimez la nature, êtes capable de travailler de façon autonome et faites preuve d'esprit d'initiative.»

En conclusion: les écoliers doivent être davantage entraînés à réfléchir sur eux-mêmes. Ceci doit se répéter pendant toute la durée de la formation et si possible à tous les niveaux: à l'école professionnelle (culture générale et connaissances professionnelles), dans les cours interentreprises et dans l'entreprise. Mais cela signifie que les formateurs se familiarisent aussi avec cette thématique. Ils devraient notamment prendre conscience de l'importance du portfolio personnel (dossier «apprentissage.doc») et faire preuve de leur volonté de soutenir les apprentis dans cette démarche.

Andrea De Micheli, ing. forestier EPFZ, formateur CH-Q

Le calendrier des cours 2007

Si vous pensez que la formation continue ne vous concerne pas, vous pouvez renoncer à lire ce texte. Mais vous aurez peut-être bientôt perdu le contact avec votre profession.

Si la formation continue vous intéresse, vous trouverez une vue d'ensemble actualisée de cours et de modules sur les pages suivantes. En vous engageant dans cette démarche de formation, vous restez à jour sur le plan professionnel. En outre, vous pouvez modeler votre carrière de façon active. Cette offre est intéressante – saisissez-là!

Les offres de cours de tous niveaux pour forestiers sont pas ailleurs présentées sur Internet dans le calendrier des cours de CODOC:

www.codoc.ch > Cours > Cours forestiers

Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit

Avancer grâce à la formation continue

Date	Contenu du cours	Lieu	Public concerné	Coût	Inscription
24.5	**Promotion et monitoring de la biodiversité en forêt** La forêt suisse présente une grande diversité biologique. Bien que la diversité soit moins menacée en forêt que dans les zones cultivées, elle présente aussi des déficits écologiques.	Fribourg	Gestionnaires de la forêt, inspecteurs des forêts et gardes forestiers, représentants de bureau d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement	CHF 330.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), resp. Fr. 370.– par personne (documentation, pause-café et repas compris)	Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting S.àr.l, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch
9.5-11.5	**Construction en bois – l'art de la fuste** Buts et objectifs: dessiner, tailler et ajuster des pièces de bois rond	Centre de formation professionnelle forestière ou à convenir	Gardes forestiers, contremaîtres forestiers, forestiers-bûcherons ainsi que leurs auxiliaires	CHF 450.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
8.6	**La gestion des milieux humides en forêt – réseaux écologiques en forêt** Buts et objectifs: présentation de l'importance des milieux humides en forêt, la biodiversité et leur contribution aux milieux environnants, notion et importance des réseaux écologiques en forêt, gestion des eaux de surface en forêt	Le Mont-sur-Lausanne ou Villars-Epeney, visites sur le terrain dans le canton de Vaud	Gardes forestiers, contremaîtres forestiers, forestiers-bûcherons ainsi que leurs auxiliaires	CHF 160.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
6.9	**Valorisation des produits forestiers non ligneux à l'exemple de l'eau potable** (détails fin mai 2007)	Institut agricole de Grangeneuve, Posieux	Gestionnaires de la forêt, représentants des communes, représentants des distributeurs d'eau potable	Sur demande	Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting S.àr.l, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch
6.9/7.9	**Quelle participation faut-il pour des projets réussis dans la domaine Nature et paysage? Expériences des dix dernières années** Dans le cadre de la série d'ateliers «Avenir des Alpes», les questions suivantes sont analysées: Qu'est-ce que la participation amène à la nature?	Sierre VS	Contremaîtres forestiers, ingénieurs forestiers	Sur demande	Sanu Bienne Tel. 032 322 14 33 www.sanu.ch

	Quels sont les facteurs de succès? Quels facteurs peuvent/doivent participer?				sanu@sanu.ch
21.9	**Biologie – la gestion des biotopes, des haies et des lisières – les zones de contact agriculture – forêt** Ce cours traite de l'importance des soins aux haies et aux lisières et de leur application pratique	Le Mont-sur-Lausanne ou Villars-Epeney, visites sur le terrain dans le canton de Vaud	Personnel du service des forêts, de la faune et de la nature	CHF 160.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
24.10	**Cours de météorologie – météorologie pratique** Buts et objectifs: acquisition des informations météos pertinentes pour la sécurité et l'efficacité du travail en milieu forestier, gestion de situations météo délicates et spécifiques régionales	Région du Mont-sur-Lausanne	Tous les acteurs forestiers ayant suivi le cours «Météorologie élémentaire»	CHF 250.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
29.11	**Le rôle de la forêt dans le commerce des droits d'émission de CO^2** (détails fin mai 2007)	Lausanne	Responsables et conseillers d'entreprises forestiers, spécialistes en planification, représentants des organismes forestiers et des propriétaires forestiers	Sur demande	Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting S.àr.l, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch

Autres cours et formations:

La formation en entreprise durable de la HEG Fribourg s'adresse aux directeurs, cadres, responsables des entreprises de productions, de services et des administrations. Axée sur la pratique, les participant(e)s retrouvent dans les modules d'enseignement les bases et les nouveautés **du management intégré QESS (qualité – environnement – sécurité et responsabilité sociale)** ainsi que le droit de l'environnement. De plus, ils ont accès à **des outils novateurs dans le domaine de la formation qui leur permettent de mettre en place ou de dynamiser leur système de gestion QES.** Ces derniers sont basés sur une démarche de management par objectifs (MBO).	Haute Ecole de Gestion, 1700 Fribourg Tél. 026 429 63 63 www.heg-fr.ch/envrion/ environnement@hefr.ch
Spécialiste de la nature et de l'environnement: Cycle 2006-2008. Formation continue de 2 ans, en emploi, préparant à un brevet fédéral constitué de 4 blocs à choix ainsi que d'un travail de stage ou projet professionnel. Possibilité de s'inscrire pour des blocs en 2007 et en 2008 dans la mesure des places disponibles.	Sanu, 2300 Bienne Tél. 032 322 14 33 www.sanu.chsanu@sanu.ch
Cours de minage: L'Association suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs ASIPE offre, outre la formation initiale menant au permis d'emploi d'explosifs, diverses autres formations, par exemple un cours de défense contre la grêle. L'offre de l'ASPIE comprend également des cours complémentaires que les déteneurs de permis sont tenus de suivre tous les cinq ans conformément à la nouvelle ordonnance sur les explosifs.	ASIPE 6020 Emmenbrücke Tél. 041 281 06 19 safas@centralnet.ch

Toujours une longueur d'avance – grâce aux modules

Date	Contenu du cours	Lieu	Coût	Infomation/inscription
Modules de base pour les candidats forestiers ES et contremaîtres et toute autre personne intéressée				
21.5 - 25.5	Module D7: Connaissances de base de la station	Lyss	CHF 365.–	CEFOR Lyss
4.6 - 8.6	Module D4: Sylviculture: exécution II	Lyss	CHF 405.–	CEFOR Lyss
9.6	Info sur les modules	Lyss	Gratuit	CEFOR Lyss
18.6 - 29.6	Module C2: bases et conduite de chantier	Lyss	CHF 775.–	CEFOR Lyss
20.8 - 31.8	Module E16: Organisation des chantiers de coupe en équipe et méthodes de travail	Lyss	CHF 685.–	CEFOR Lyss
22.10 - 26.10	Module H3: Gestion du personnel, bases	Lyss	CHF 870.–	CEFOR Lyss
3.12 - 7.12	Module E19: Tri et cubage du bois	Lyss	CHF 405.–	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats contremaîtres et toute autre personne intéressée				
4.6 - 8.6	Module E14++: Organiser et diriger le cablâge	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
2.7 - 6.7	Module D9: Approfondissement de la sylviculture	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
10.9 - 14.9	Module D17: Protection de la nature et entretien des biotopes	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
10.12 - 14.12	Module E17++: Direction des travaux de bûcheronnage à risques particuliers	Lyss	CHF 505.–	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats conducteurs de machines forestiers				
Automne 2007	Module E9: Bases relatives à l'utilisation des machines	Le Mont-sur-Lausanne Le Mont-sur-Lausanne	CHF 1000.–	CFPF
Autres modules ouverts à tous les intéressés				
21.11 - 23.11	Module D3: Substances dangereuses	Lyss	CHF 220.–	CEFOR Lyss
29.10 - 2.11	Module H2: Formation: maître d'apprentissage	Lyss	CHF 900.–	CEFOR Lyss
Selon demande	Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (SIG)	Lyss	CHF 810.–	CEFOR Lyss
Selon demande	Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (approfondissement)	Lyss	CHF 1010.–	CEFOR Lyss

La plupart des modules peuvent être suivis séparément. Les informations détaillées concernant les modules présentés ci-dessus et d'autres offres sont disponibles auprès des prestataires de modules:

- Centre forestier de formation, Hardernstr. 20, 3250 Lyss, tél. 032 387 49 11, www.cefor.ch
- Centre de formation professionnelle forestière, ch. d. Budron H 8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021 653 41 32 www.formation-forestière.ch

Entretien

Le naturel pour trouver un emploi

Photo zvg

Trouver une place d'apprentissage ou un emploi reste toujours un défi. Nous avons demandé à Marcel Lacroix, garde forestier de la commune de Montreux, comment faire pour améliorer ses chances de réussite. Voici, selon lui, quelques erreurs à éviter et quelques recommandations.

Que prenez-vous en compte pour accorder une place d'apprentissage?

Le comportement du jeune lors du stage préprofessionnel va conditionner tout le reste. Nous l'observons: Se croit-il au Club Méd, les mains dans les poches, attendant que ça se passe? Ou bien met-il la main à la pâte et pose-t-il des questions? Si le stage est concluant, il peut vivre une nouvelle semaine dans l'entreprise, puis un entretien avec parents, chefs du Service et du personnel ainsi que moi-même et son formateur sur le terrain. Cette dernière étape génère beaucoup de stress chez le futur apprenti.

Comment peut-il se préparer à cet entretien?

Il doit affûter des arguments qui montrent sa motivation. Ainsi que des questions sur l'entreprise qui prouvent son intérêt à y travailler. Qu'il soit prêt aussi à parler de ses hobbies et à citer un de ses défauts et une de ses qualités! Il a tout intérêt à rester franc et naturel: son passage sur le terrain a déjà révélé beaucoup.

Comment cela se déroule-t-il avec le forestier-bûcheron qui sollicite un emploi?

Le forestier-bûcheron n'est pas jugé sur le terrain, mais d'abord sur son dossier de candidature. Les dossiers sont souvent bien faits. Encore faut-il que la photo soit récente et les références sérieuses! C'est-à-dire que ces dernières concernent des supérieurs et non des copains du candidat. En les contactant, il est possible de connaître, puis d'interroger d'autres personnes de son réseau. Les meilleurs postulants sont alors convoqués pour un entretien.

Lors de l'entretien d'embauche, quels sujets doivent être évités ou mis en avant?

La critique de l'ancien employeur m'indispose fortement. Cela ne veut pas dire qu'il faut cacher l'existence de divergences. A éviter aussi les sujets politiques et religieux. Par contre, le candidat doit expliquer ce qu'il sait faire, sans excès de modestie. Le fait d'avoir suivi un cours de câbleur a son importance même en plaine. Conscient de sa valeur, il saura répondre à la question sur ses prétentions financières. Arrivé à ce stade-là, la discussion pourra rebondir dans l'intérêt de chacun.

Finalement la première impression ne serait-elle pas la bonne et donc suffisante?

Je ne suis pas d'accord avec les gourous qui affirment qu'il y a des méthodes infaillibles et immédiates pour juger d'un candidat ou se faire embaucher. Je préconise plutôt d'un côté l'observation et de l'autre le naturel.

Interview par Renaud Du Pasquier, renaud-dupasquier@smile.ch

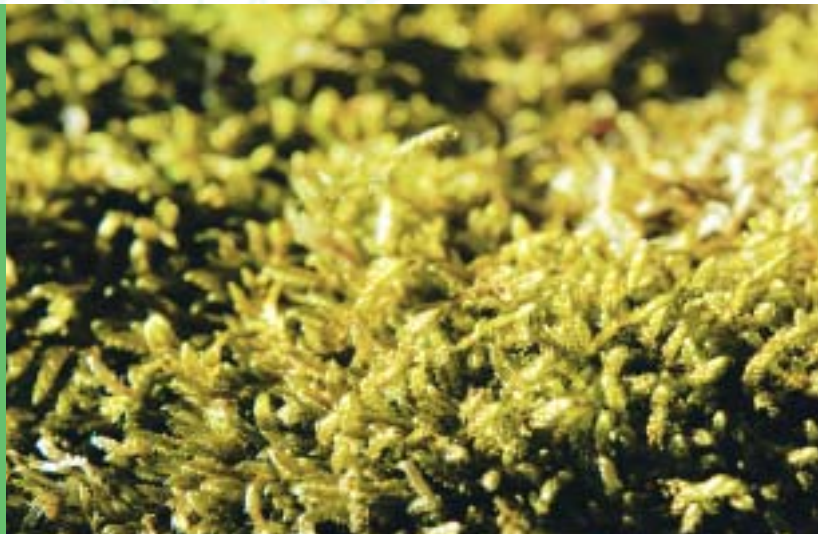

Les mesures de mise en œuvre tournent à plein régime

L'ordonnance sur la formation initiale des forestières-bûcheronnes et forestiers-bûcherons avec CFC est entrée en vigueur au 1er janvier 2007. Diverses mesures ont été engagées en automne, afin de mettre en place l'ordonnance et le plan de formation qui l'accompagne et d'assurer une mise en œuvre unifiée des directives. Les documents nécessaires sont disponibles depuis le printemps 2007 et les séances d'information et cours d'introduction sont en train de débuter.

Une partie des travaux de mise en œuvre de l'ordonnance sur la formation se déroule au niveau suisse sous la direction des organisations du monde du travail OrTra Forêt et de CODOC. Il s'agit des activités suivantes:

- Mise en place de la commission de surveillance pour les cours interentreprises. Une des premières tâches de cette commission consiste à élaborer les programmes cadres des cours interentreprises (plan de formation, partie D)
- Elaboration des moyens auxiliaires selon annexe au plan de formation
- Séances d'information et cours de formation des formateurs
- Mise sur pied d'un groupe de formateurs pour l'information et la formation; formation de ces formateurs
- Mise à disposition des fiches de notes par le Centre suisse de services/Formation professionnelle CSFO
- Préparatifs pour la formation des experts (premiers examens selon la nouvelle ordonnance en 2010)
- Préparatifs pour la formation des enseignants spécialisés des écoles professionnelles en collaboration avec l'Institut fédéral de la formation professionnelle IFFP (Lausanne) et EHB (Zollikofen).

Dans les cantons et les régions se déroulent en autres les travaux suivants:

- Planification et choix des dates des séances d'information et des formations
- Travaux de mise en œuvre dans les écoles professionnelles
- Préparatifs pour les cours interentreprises en sylviculture et en génie forestier
- Information des formateurs concernant les cours interentreprises de récolte des bois (cours A) dans le cadre des cours centraux de l'EFS.

Les moyens auxiliaires mentionnés dans l'annexe au plan de formation (plan de formation dans l'entreprise, fiches techniques de l'herbier et documentation des prestations fournies dans l'entreprise, évaluation du rapport de formation, etc.) ont été élaborés par un groupe de travail de CODOC. Les projets de texte ont été soumis pour avis aux responsables cantonaux de la formation, aux enseignants des branches professionnelles et aux formateurs, puis modifiés sur la base des échos reçus. Ces documents sont maintenant disponibles sur le site Internet de CODOC où ils peuvent se télécharger. L'information des formateurs se déroule dans le cadre de manifestations cantonales et régionales. En complément, les formateurs en entreprise sont préparés à leur tâche d'évaluation des rapports de travail. Quant à l'appréciation des prestations fournies dans les cours interentreprises, elle fait l'objet d'une fiche d'évaluation rédigée par l'EFS. Les formateurs utiliseront cette fiche lors du cours interentreprises Bûcheronnage I (cours A) dès l'automne 2007. C'est sur la base de cette expérience et en collaboration avec la commission de surveillance des cours interentreprises que les fiches destinées aux autres cours seront établies.

Urs Moser, mandataire de l'OrTra Forêt

Photos R. Dürig

Foire forestière 2007

La prochaine Foire forestière internationale se déroulera du 16 au 19 août 2007 à Lucerne. CODOC sera de la partie comme à l'accoutumée, dans le cadre de l'exposition spéciale organisée avec les associations et les prestataires de la formation dans la halle 1. Cette exposition sera à nouveau un espace de rencontre, comme elle le fut déjà il y a deux ans. Et son contenu sera consacré à «l'essor du marché du bois». Ce thème fera l'objet de quatre rencontres organisées spécialement.

Manuel pour apprentis forestiers-bûcherons

Le manuel bien connu de CODOC «Connaissances professionnelles pour forestières-bûcheronnes et forestiers-bûcherons» sera réédité dans une nouvelle version mi-2007. Cette réédition a été imposée par le fait que les matières scolaires enseignées dans les écoles professionnelles ont été élargies par la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle. Il a fallu par conséquent ajouter des chapitres sur les procédés de récolte de bois, la logistique, les rapports de travail, la communication et l'écologie. CODOC mettra le nouveau manuel en vente dès juillet 2007 en allemand, français et italien.

Commission de surveillance des cours interentreprises

La nouvelle ordonnance pour la formation des apprentis forestiers-bûcherons est entrée en vigueur le 1er janvier 2007 (lisez l'article à ce sujet dans la présente édition de coup d'pouce). C'est à cette date également que la commission de surveillance des cours interentreprises a commencé son travail. Comme le prévoit le plan de formation, la commission est responsable du programme cadre de ces cours. Elle est présidée par André Stettler et se compose des membres suivants: François Sandmeier, Reto Meyer, Christoph Lüthy, Kurt Wirth, Ruedi Aggeler, Pietro Jelmini. CODOC s'occupe du secrétariat de la commission.

Commission pour l'assurance qualité Forêt

La commission pour l'assurance qualité change de nom en ajoutant le terme de «Forêt» à sa dénomination. Les tâches de la CAQ Forêt sont régies par le règlement d'organisation de CODOC. La version révisée de ce règlement a été acceptée le 22 mars 2007 par la Commission fédérale pour la formation forestière et peut se télécharger sur www.codoc.ch.

DVD sur les professions forestières

Le DVD sur les professions forestières annoncé précédemment est arrivé. Il est constitué de deux films consacrés aux professions et aux possibilités de formation dans le secteur forestier. En outre, un nouveau CD, présenté en format PowerPoint, vient de paraître sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement. Le DVD et le CD (tous les deux en allemand, français et italien) sont en vente chez CODOC au prix de 15 francs chacun.

En bref

Financement des cours interentreprises
Lors de la séance du 22.3.2007, la Commission fédérale pour la formation professionnelle CFFF a discuté entre autres la question du financement de la formation professionnelle, car celui-ci sera réorganisé à partir du 1er janvier 2008. La Confédération attribue des forfaits par personne aux cantons qui sont eux chargés de répartir l'argent dans la formation professionnelle. Ce changement a des conséquences pour le financement des cours interentreprises. Les cantons doivent en effet décider qui va soutenir ces cours et donc être l'interlocuteur de l'office cantonal de la formation professionnelle pour les questions de financement. Bien souvent, ce sera le responsable de la formation au sein de l'office forestier. Il serait cependant utile que les associations d'économie forestière et les associations du personnel éclaircissent cette question, afin d'assurer le financement des cours interentreprises l'année prochaine.

La CFFF et la Commission d'éligibilité à un poste forestier supérieur sont maintenues transitoirement
Le Conseil fédéral a décidé le 29 novembre dernier de supprimer ou de fusionner un certain nombre de commissions extraparlementaires. Son objectif est d'en réduire le nombre de 30 %. Sur la liste des commissions susceptibles d'être supprimées se trouvent entre autres la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF), ainsi que la Commission fédérale pour l'éligibilité à un poste forestier supérieur. Ces commissions ne seront cependant pas supprimées fin 2007, mais seulement à l'aboutissement de la révision partielle de la loi forestière. Ces deux commissions restent donc en charge des mandats légaux jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi forestières révisée. Le projet «Organisation de la formation forestière» (voir ci-dessous) définit comment la Confédération pense assurer à l'avenir les tâches que ces deux commissions ont accomplies jusqu'à présent.

Projet «Organisation de la formation forestière»
L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a initié un projet en mai 2006 dans le but de réformer les structures organisationnelles dans le secteur de la formation forestière. Divers modèles d'organisation ont été discutés lors de la journée du 6 septembre dernier. Une proposition a été développée dans le cadre d'une réflexion interne à l'OFEV. Il s'agit de la création d'un comité «Formation Forêt» dans le cadre d'une «Plate-forme Forêt». Ce comité serait nommé par l'OFEV et se consacrerait en priorité aux questions de coordination et de promotion de la formation forestière. Ainsi, la délimitation des rôles avec les Organisations du monde du travail OrTra Forêt est aussi clairement assurée. Ces dernières organisations continueront de s'occuper des questions de formation forestière, comme le prévoit la loi sur la formation professionnelle. Le modèle d'organisation prévu sera discuté avec les milieux concernés lors de la rencontre du 4 septembre 2007.
Informations: www.codoc.ch > Formation > Profor

Nouveaux conducteurs d'engins forestiers
Olivier Martinet, de Leytron (VS) et **Dominique Perroud**, de Châtel-Saint-Denis (FR) ont réussi leurs examens de conducteur d'engins forestiers. coup d'pouce les félicite et leur souhaite plein succès dans leur nouvelle profession.

P.P.
4132 Muttenz

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles.
(CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce –
l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

Votre opinion s'il vous plaît!

Est-ce qu'un dossier d'accompagnement comme «apprentissage.doc» pourrait aussi être utile aux forestiers-bûcherons?

Ce numéro de coup d'pouce a présenté le dossier «apprentissage.doc» à la disposition des apprentis dans le secteur de la menuiserie. Ce système permettant à ces derniers de cataloguer les compétences acquises et de disposer d'un dossier détaillé en fin d'apprentissage, coup d'pouce aimerait savoir si vous êtes favorable à l'introduction d'une telle documentation dans les classes d'apprentis forestiers-bûcherons – en pensant notamment aux apprenants qui rencontrent le plus de difficultés – et si vous pensez que cela apporterait des avantages aux intéressés sur le marché du travail.
Nous vous prions de nous transmettre votre opinion brièvement formulée d'ici au 15 juin 2007. Les réponses seront publiées dans le prochain numéro de coup d'pouce. La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes. Trois bons de voyage d'une valeur de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois. Merci de bien vouloir envoyer votre réponse à: CODOC, CP 339, 3250 Lyss ou à rolf.duerig@codoc.ch (mention: Portfolio pour apprentis forestiers-bûcherons).

La réponse à la dernière enquête

Est-il encore intéressant de former des forestiers-bûcherons et des forestières-bûcheronnes?

«J'ai commencé à former des apprentis le 1er juillet 2000. Je travaille maintenant avec mon 4e apprenti, qui est en deuxième année. Auparavant, j'ai acquis de l'expérience pédagogique en tant qu'instructeur dans les cours de bûcheronnage de l'EFS, au service militaire et chez les pompiers.

Pour mener à bien sa fonction pédagogique, il faut y consacrer du temps:
- pour sa formation de maître d'apprentissage
- pour accompagner l'apprenti dans les cours et à l'école professionnelle
- pour préparer les instructions
- pour l'instruction elle-même avec l'apprenti.

Il est donc clair que l'apprenti occasionne des coûts à l'entreprise. Pour l'instant, le nombre d'entreprises formatrices est encore suffisant – il s'agit la plupart du temps d'entreprises publiques, qui sont moins focalisées sur les bénéfices que les entreprises privées. A l'avenir, il faudrait que les entreprises formatrices soient dédommagées, car il est injuste que certaines s'engagent, alors que d'autres ne font que profiter. Cette solution pourrait augmenter l'attrait des activités de formation, même dans les périodes de réduction budgétaire.»

Tomaso Capelli, garde forestier, 7745 Li Curt GR